

BUT Mesures physiques

Présentation

Les IUT transforment leur offre de formation en proposant un Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) à partir de septembre 2021. Le BUT devient ainsi le nouveau diplôme de référence des IUT à la place du DUT. Les étudiants bénéficient d'un parcours intégré en 3 ans, sans sélection supplémentaire pour atteindre le grade licence. Le diplôme est aligné sur les standards internationaux et facilite les échanges avec les universités étrangères. Les attendus, les programmes et les référentiels de compétences seront progressivement mis en ligne. Dans l'attente, dans la mesure où les spécialités et les compétences visées sont les mêmes, pour la première année vous pouvez consulter le programme du DUT Mesures physiques en cliquant sur le [lien suivant](#)



Le BUT Mesures physiques, formation d'une durée de trois ans, vise à former des techniciens supérieurs spécialistes de la conception et la mise en œuvre de chaînes de mesure, dans l'analyse et l'exploitation des résultats.

Le bachelor universitaire de technologie Mesures physiques a pour objectif de former des techniciens supérieurs polyvalents qui réalisent et exploitent des mesures. Ces mesures font appel à un large spectre de connaissances dans les domaines de la physique, de la chimie, des matériaux, de l'électronique et de l'informatique, ainsi qu'à des compétences centrées sur l'instrumentation, le contrôle industriel et la métrologie. Les diplômés s'insèrent facilement dans l'ensemble des secteurs de l'industrie, de la recherche et des services (automobile, aéronautique, spatial, électronique, optique, matériaux, chimie, pharmacie, énergie, agroalimentaire, biomédical, environnement...). La spécialité leur permet de s'adapter aux technologies innovantes et de réussir leur évolution de carrière.

La polyvalence et l'adaptabilité sont les principaux atouts des diplômés de la spécialité Mesures physiques. Ils peuvent donc s'insérer immédiatement dans la vie professionnelle, mais aussi poursuivre leurs études.

La spécialité propose plusieurs parcours :

- Techniques d'Instrumentation

Les diplômés peuvent s'insérer dans l'ensemble des secteurs de l'industrie, de la recherche et des services (automobile, aéronautique, spatial, électronique, optique, chimie, agroalimentaire, biomédical...).

Métiers ciblés : technicien d'instrumentation scientifique, technicien en conception de chaîne de mesures, technicien en pilotage d'instruments de mesure

- Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques
Les diplômés peuvent s'insérer dans l'ensemble des secteurs de l'industrie, de la recherche et des services (automobile, aéronautique, spatial, électronique, optique, chimie, agroalimentaire, biomédical...).
Métiers ciblés : technicien en caractérisation des matériaux , technicien en contrôles physicochimiques, technicien en laboratoire d'analyse industrielle
- Environnement et Développement Durable (sous réserve d'ouverture)
Les diplômés peuvent s'insérer dans l'ensemble des secteurs de l'industrie, de la recherche et des services (automobile, aéronautique, spatial, électronique, optique, chimie, agroalimentaire, biomédical...).
Métiers ciblés : technicien en mesures environnementales, technicien en analyse de pollutions, cadre technique de l'environnement

Admission

- Pour s'inscrire en BUT, suivre la procédure <https://www.parcoursup.fr>. Dans ce dossier seront étudiées vos notes de 1re et de terminale ainsi que les appréciations de vos enseignants. Vous devrez également fournir un projet formation, une fiche Avenir. Chaque candidature sera examinée par une commission
- Mi-mai : consulter les propositions d'admission sur la plateforme <https://parcoursup.fr>. Répondre dans les délais indiqués par la plateforme. *Attention : procédure suspendue pendant la durée des épreuves écrites du baccalauréat*

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Candidature en BUT 2022-2022 - Saisie de vos candidatures sur le portail <https://www.parcoursup.fr>

Contrôle des connaissances

Contrôle continu

Poursuite d'études

De nombreuses poursuites d'études sont possibles en fonction des résultats obtenus par l'étudiant :

- # Ecoles d'ingénieurs
- # Ecoles d'ingénieurs par apprentissage
- # Licences générales
- # Licences professionnelles
- # Année de spécialisation

Les poursuites d'études sont possibles dans de nombreux domaines : électronique, chimie, environnement, matériaux, optique, aéronautique, métrologie qualité, technico-commercial

Infos pratiques :

- > Composante : Institut universitaire de technologie (IUT 1)
- > Niveau : Bac +3

- > Durée : 3 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue, Contrat de professionnalisation, Formation en apprentissage
- > Lieu : Grenoble - Doyen Gosse

Contacts

Responsable pédagogique

Buttard Denis
Denis.Buttard@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Département MP
iut1.mp@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Programme en cours de construction